

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 31

Artikel: Demi-remède
Autor: A.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214875>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous donnons la traduction libre des paroles de cette chanson.

I

Vous, mes frères, si le sang helvétique
Coule encor dans vos veines,
Si vous avez encor le fier courage de nos héroïques
[aïeux,

Alors soyez braves sur le champ de bataille,
Soyez aux yeux de tous
Les sauveurs de la patrie.

II

Le Pouvoir Suprême nous appelle
Sur le champ de bataille
Pour rallier à temps les égarés.
C'est pourquoi vous tous des cantons allemands,
Versez votre sang pour le pays,
Car c'est là le chemin de l'honneur.

III

Celui qui ne se soumet pas à l'appel
Que Dieu adresse à chaque Suisse
Celui qui sert la patrie
Sans joie, sans audace, ni courage,
Celui qui ne fait pas sa noble tâche,
Honte, honte à lui !

IV

Le vaillant d'Erlach
Se joint à nous. Il brûle
De se mettre à la tête de nos troupes.
Nous sommes prêts à le suivre,
Soumis, fidèles et vaillants.
Aux ordres de nos braves officiers !

V

Ainsi nous marchons vers le pays de nos frères,
Tenant d'une main le rameau de la paix
Et de l'autre l'épée et les armes.
Celui qui ne trouble ni l'ordre ni la règle
Nous le protégeons ; celui qui se révolte,
Nous le passons au fil de nos épées.

VI

Quant à vous, soldats welsches
Qui êtes encore soumis,
Fidèles au gouvernement
Comptez sur notre appui ;
Mais nous voulons anéantir
Toute révolte et toute trahison.

VII

Elle reviendra bientôt, l'ère de paix et de douce
[entente,

Le calme et le bien-être
Règneront au pays.
On verra bien que notre tâche est grande,
Notre tâche qui est :
Paix, malgré l'ennemi.

VIII

Charles, duc de Bourgogne ! Va dire à ton armée
[infernale,

Qui trouva sa perte à Morat,
Puis à Saint-Jacques la sanglante,
Va-t'en lui dire qu'il est vain, le fruit des révoltes,
Et que notre union seule,
Nous a donné victoire.

On nous communique en outre les vers suivants inédits qui s'adaptent au même air.

Sous le joug plié Vaud depuis longtemps,
Voyait revenir songeur le printemps,
Il peinait, se battait les flancs.
Un jour de Davel on reprit le rêve,
Aux Jordils, à Rolle, ailleurs on élève
L'âme en préparant de beaux plans.

Mais Berne veillait. Ah, quel vilain rêve !
Vaud indépendant. Non, plutôt la mort,
Il doit subir son mauvais sort.
... Et d'Erlach reçut la mission sacrée,
De défendre l'ours avec une armée,
Vive la raison du plus fort !

... Et l'ours commandant sa belle équipée,
S'en vint pesamment chez les Lausannois
Qu'il voulait courber sous ses lois.
Encore une fois les eut sous sa patte.
Arrive le jour, — retenez la date,
Où le pauvre fut aux abois.

Or survint Laharpe, on accourt en hâte,
Fiers et frémissants on monte au Château...
C'est l'heure où tombe le rideau.
Chacun a cousu la verte écarde,
Sur la Palud, c'est le bon peuple en garde,
Il donne le suprême assaut.

Fais ta malle, enfin, bailli, prends ta harde,
Et de chez nous va de l'autre côté
Car c'est là notre volonté.
Adieu pour toujours, ô mon Excellence,
Aux ours tu pourras ordonner la danse,
Le Vaudois prend sa liberté.

Depuis ce grand jour, vivant d'espérance,
Aux tirs fédéraux nous sommes assis,
Ensemble devant trois décis.
Et l'on fait chez soi sans bruit sa pelote,
En citoyen sage, on discute, on vote,
L'égalité vaut bien son prix.

LA PARISIENNE

BISMARCK — le croirait-on ? — a rendu justice à l'élégance de la Parisienne. Dans une lettre à Mme d'Arnim, écrite en 1863, le chancelier de fer manda à sa correspondante : « Les Parisiennes ne sont pas jolies dans le sens de la beauté classique ; mais que de charme, que de grâce dans le moindre de leurs gestes ! De choses laides par elles-mêmes elles savent faire quelque chose de fort joli ; si bien que dans les crinolines où vous avez l'air d'être en cage, vous autres, elles apparaissent comme autant de reines faisant évoluer tout un navire. Là où nos petites bourgeoises, où nos dames conseillères sont parfaitement ridicules, elles vont, viennent, se meuvent comme si elles étaient nées revêtues de cette carapace. »

LA VIE MOINS CHÈRE

On lit dans la *Feuille d'avis de Lausanne* : « M. Creux, à la Bourdonnette, près Lausanne, offre à vendre de la belle graine de trèfle incarnat, soit *jarousse*, à 60 centimes la livre. De plus, de la graine de *choux navet de Moravie*. D'après son expérience, ce dernier, semé en septembre ou octobre, dans un sol médiocre, donne aussi au printemps suivant une coupe abondante d'un fourrage succulent. Cette coupe, faite au moment où la plante commence à fleurir, précède, toutes choses égales d'ailleurs, de deux semaines au moins la première coupe de trèfle ordinaire, et même de huit jours la première coupe de la luzerne. Ainsi, le sol se trouve libre et en bon état pour recevoir à temps presque toute espèce de production propre à cette saison. Il y a tout lieu de croire que cette rave n'est difficile ni pour le climat, ni pour le sol. Il faut vingt livres de graine de trèfle incarnat et cinq à six livres de graine de choux navet de Moravie, pour ensemer une pose de 40,500 pieds... »

Nous oublions de dire que les lignes ci-dessus datent exactement du 3 août 1819, donc il y a un siècle tout rond, et que nous avons remplacé les batz approximativement par des centimes.

Dans le même numéro, on offre de l'extrait d'absinthe de Neuchâtel pour 20 batz la bouteille, au café Simon, à Morges. Du très beau riz à 2 batz la livre, les sermons du pasteur Vernes, pour 8 batz, avec son portrait, etc.

Mn.

Sur la carte. — Un garde-voie va chez l'officier d'état-civil annoncer la naissance d'un enfant.

— Où est-il né cet enfant ?
— Chez moi, donc ! répond le garde-voie.
— Où ça, chez vous ?
— Sur la ligne de chemin de fer, à 20 minutes d'ici.
— Je vous demande le nom du village ?
— N'y a pas de village, et n'y a que trois maisons.
— Ça ne fait rien ; l'endroit doit avoir un nom, sapristi.

L'employé de l'état-civil va chercher la carte du district. Il suit d'un oeil attentif le tracé de la ligne de chemin de fer. Tout à coup, le doigt du fonctionnaire s'arrête à un embranchement :

— Voyons, n'est-ce pas là qu'elles sont, vos trois maisons ?

— Oui... quelque part par là...
— J'en étais sûr.

L'employé écrit alors sur le registre de l'état civil, à côté du nom de l'enfant : Né à... *Bifurcation*. — A. C.

PIPER!

UN chercheur, racontent les *Annales*, a trouvé dans un livre assez rare paru à Trévoux en 1702, les *Entretiens des Cavaliers de Paris*, une chanson attribuée au chevalier de Mailly. C'est l'éloge du tabac en fumée. Nous ne pouvons la donner *in extenso*, mais nos lecteurs goûteront ces vers badins qui sont bien dans le goût de l'époque :

... Je veux donc vivre pour fumer
Et veux fumer afin de vivre,
Puisqu'au fond c'est tout un que de vivre et fumer
Ah ! que c'est une rêverie
Baume de vie, ô cher pétun,
De n'aimer pas ton doux parfum !
Puisque tout n'est que piperie...
Piper régnait au temps jadis
Puisqu'on pipait au paradis.
Les oiseaux aiment la pipée
Le monde pipe à qui mieux mieux,
Bref, pour finir cette équipée,
Piper est le métier des hommes et des dieux !

Présentation. — Un gandin présentait dans un salon aristocratique un campagnard de ses amis.

— Madame, dit-il à la maîtresse de la maison l'honneur de vous présenter un de mes amis intimes, beaucoup moins sot qu'il n'en a l'air.

— Madame, reprit le campagnard, c'est seule différence qu'il y ait entre mon ami et moi. — A. C.

Demi-remède. — Un ivrogne tombe sur trottoir. Sa face est à tel point rubiconde qu'il croit à une apoplexie. Comme premier soin, lui fait prendre un bain de pieds.

L'ivrogne, qui revient insensiblement à réalité :

— Je vois bien le bain de pieds, dit-il, mais où c'est qu'il est le petit verre ? — A. C.

LO BIAU COTÉ

Aboun'hâora, Liaudon à Benozî l'avâi volé allâ à maître, pé la vela. Se crayâi que l'âi étâi bin pe biau et que l'étâi pas at-pénâbllo que d'achomâ la terra pé Mollie-bon. On lâi travaillive houit hâore per dzo-sêlâo vo bourlâve pas lè pelion dâi get dza hâore dau matin ! On étâi bin payé ! On pouôre la musiqua pé su Montbènon âo s'mussi ! On pouâve s'atsetâ on locipède po promené dèvè lo né et la demèindze et mourgâ lè z'ami que sant restâ à la campagnâ. On arâi met onna balla vetira ein fin drappâ onna tsemise que l'arâi on faux-col asse hâi qu'on tuyau de tseménâ ; na pas adi la za de melanna et lo bayadère ! Po bin vo dere, crayâi que Losena l'étâi on paî quemet ellî de Cocagne que lo régent no desâi à l'écoûl on lâi trovâve lè z'izelette tote roustye et lâi rein fauna que de sè lè z'accouillî avau lo m. Et pu que lâi avâi dâi balle damuzalle avoué mor frais quemet onna matenâ de sailli et on pî asse bliantzete que lo bliian dâi pâi à on tricoolore.

Liaudon à Benozî l'è dan zu à la vela. Tâ vaillive dein onna fabrequa. L'étâi justo pé deint la guerra. On avâi justo à medzi cein q l'étâi marquâ su lè carte et po on puche gaillâ quemet li, que l'avâi tot zu à rebouill mor pé l'ottô, n'étâi pas traû. Adî einliou l'âi venu asse bliian que dau lacî et fliappi quemet ion que l'a medzi dau pan kâkâ granit. L'avâi dâi z'hailon que fasant pedhî : on usâ bin pé la fabrequa. N'avâi pas pî z'u l'accou d'atsetâ 'na vetira de demèindze, tot son dzeint passâve po sa peinchon. Adieu lo locipè